

CULTURE :  
une FICHE pour  
L'essenciel

# organiser un événement culturel éco-responsable

avril 2024

Les événements culturels sont des espaces de rencontre, de convivialité mais aussi d'apprentissage, nécessaires à la vie et à la cohésion des territoires. Pourtant, le caractère éphémère de ces manifestations peut vite faire oublier leur impact sur l'environnement et leurs potentielles répercussions sociales et économiques. La prise en considération de ces enjeux doit se faire de manière transversale, méthodique et anticipée pour permettre la tenue d'événements plus éco-responsables.



Menant souvent de front mandat électoral et activité professionnelle, les élu-es manquent de temps pour s'informer et se former afin de mieux saisir les enjeux et les particularités du secteur culturel. Trois agences régionales, Auvergne-Rhône-Alpes Spectacle Vivant, ARTIS en Bourgogne-Franche-Comté, L'A. Agence culturelle Nouvelle-Aquitaine, en partenariat avec l'Association des maires ruraux de France (AMRF) et avec la complicité de la FNCC, ont conçu ces fiches synthétiques à l'intention des élu-es. Informatives, méthodologiques et synthétiques, elles renvoient à de la ressource complémentaire et sont accessibles sur les sites internet de chacun des partenaires.

Réalisée par

L'A.  
AGENCE  
CULTURELLE  
NOUVELLE-AQUITAINE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES  
SPECTACLE  
VIVANT

ARTIS  
en Bourgogne-Franche-Comté

En partenariat avec

AMRF  
ASSOCIATION DES MAIRES  
RURAUX DE FRANCE

## DANS QUEL CADRE ?

Le changement des pratiques événementielles s'inscrit dans une logique globale de réponse aux enjeux de la transition écologique et solidaire. Même s'il n'existe pas encore de cadre législatif spécifique, certains textes officiels influent sur les obligations des organisateurs :

- ▶ **La Loi n° 2020-105 du 10 février 2020** relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire annonce les points suivants : interdiction progressive des plastiques à usage unique, encadrement et encouragement du don (restes alimentaires, scénographie), réduction et optimisation des consommations (papier, eau potable), tri à la source des déchets.
- ▶ Des programmes d'action accompagnant la transition écologique des collectivités peuvent inclure des critères concernant les manifestations (Agenda 21, Plan local de prévention des déchets ménagers et assimilés, Plan Climat-Air-Énergie Territorial, etc).

Alors que 50% des Français·e·s estiment qu'il revient en **premier lieu aux pouvoirs publics d'agir pour la protection de l'environnement** (SDES, 2019), organiser et soutenir des événements éco-responsables est un choix politique qui découle d'une logique de durabilité et d'une volonté d'enrichir les pratiques des acteurs territoriaux.

## PRINCIPES GÉNÉRAUX

S'engager dans l'éco-responsabilité événementielle nécessite un changement d'approche et de perception globale.

### TRANSVERSALITÉ

L'organisation d'un événement éco-responsable ne concerne pas que le service des affaires culturelles. **Construire la démarche collectivement** (services environnement, jeunesse, tourisme, etc.) permet une meilleure acceptation des changements et assure la pérennité de l'engagement. Il en va de même au sein de l'équipe organisatrice de l'événement : **une personne référente** doit être identifiée mais l'ensemble des parties prenantes (partenaires, prestataires, bénévoles, etc...) doit être informé et impliqué.

### ANTICIPATION ET VISION À LONG TERME

La démarche d'éco-responsabilité doit inscrire l'événement dans le **temps long**, pour accompagner un changement durable des pratiques.

Cela requiert un **budget dédié** pour couvrir les investissements et besoins spécifiques (acquisition de fontaines à eau, location de toilettes sèches, compensation des différences de prix entre vaisselle compostable et en plastique à usage unique, etc.). Il sera compensé par le choix de la **sobriété** sur certains postes ainsi que par les **économies** finalement réalisées (baisse du coût de traitement des déchets, limitation des gaspillages, etc.).

### SENSIBILISATION

Les événements culturels peuvent être mis à profit pour **sensibiliser les participant·es** aux enjeux de transition écologique et encourager le développement de nouvelles filières de **l'économie sociale et solidaire** (économie circulaire, circuits de réemploi, mutualisation, etc.).

## LEVIERS D'ACTION POUR LES ÉLU·E·S

- En tant **qu'organisatrices** d'événements, inscrire les **principes de l'éco-responsabilité** dans les **cahiers des charges des commandes publiques** (réutilisation, réduction, mutualisation, etc.), privilégier les prestataires engagés par des règles d'éco-conditionnalité et généraliser les chartes d'engagement pour les différentes parties prenantes ;
- En tant **qu'actrices du service public**, mettre à disposition du matériel réutilisable et des facilités (vaisselle lavable, signalétique, navettes, etc.), produire des guides de bonnes pratiques et référencer les acteurs locaux engagés ;
- En tant **qu'échelon privilégié de l'action collective**, soutenir les projets de mutualisation, financer l'accompagnement et la formation des organisateurs d'événements et investir dans le développement de nouvelles filières de l'économie sociale et solidaire (économie circulaire, réemploi, etc.) ;
- En tant que **gestionnaires de l'espace public**, intégrer au maximum les **principes de l'éco-conception** dans la construction ou la rénovation de lieux culturels, en s'appuyant sur les normes et labels existants (HQE, RE 2020, etc.) et conditionner l'autorisation ou le soutien des événements du territoire au respect de certains **critères environnementaux**.

# ORGANISER SON ÉVÉNEMENT ÉCO-RESPONSABLE

## QUELQUES CLEFS MÉTHODOLOGIQUES

1

**Analyse** des pratiques afin d'identifier les **thématiques de travail prioritaires** (voir ci-dessous). Des calculateurs de performance spécifiques à l'événementiel (ADERE, Cléo) ou d'empreinte carbone (Bilan Carbone, GoodPlanet) existent et peuvent être un appui.

2

Définition d'un **plan d'action** avec des objectifs clairs, raisonnables et mesurables assortis **d'indicateurs de suivi** quantitatifs et qualitatifs (production de déchets, consommations de ressources, etc.).

3

**Mise en place du plan d'action** dans lequel les démarches éco-responsables peuvent être organisées progressivement : en priorisant les thématiques à traiter ou en abordant chacune d'entre elles par seuil graduel.

4

Réalisation de **bilans quantitatifs et qualitatifs** expliquant le succès ou non de chaque action menée.

## DOMAINES D'ACTION ET EXEMPLES



### Alimentation & boissons

Approvisionnement, vaisselle, lutte contre les gaspillages



### Transport, hébergement & logistique

Politique d'achats, moyens de transports



### Communication & marketing

Éco-communication, merchandising & goodies



### Prévention & gestion des déchets

Réduction & zéro déchet, tri, filières de valorisation



### Eau & assainissement

Accès à l'eau, lutte contre le gaspillage, sanitaires



### Énergie

Sobriété, efficacité, renouvelable



### Scénographie & matériel

Éco-conception, mutualisation, réemploi



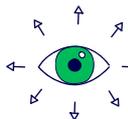
### Biodiversité, lieux & espaces naturels

Accès aux infrastructures, réduction des nuisances



### Prévention & réduction des risques

Stand de prévention aux pratiques à risque



### Sensibilisation & mobilisation

Animations, formation



### Accueil, accessibilité & inclusion

Tarifs, aménagements, insertion

**POUR  
ALLER  
PLUS  
LOIN**



**ADEME, Fiches actions, Transition écologique : un mandat pour agir**

[ademe.fr](http://ademe.fr)

**INEC, Le Ouï, focus Économie circulaire et événementiel : une mutation nécessaire pour le secteur**

[lecollectifdesfestivals.org](http://lecollectifdesfestivals.org)

**The Shift Project : Plan de transformation de l'économie française : focus sur la culture**

[theshiftproject.org](http://theshiftproject.org)

**ENERIS, Étude sur les pratiques environnementales des festivals**

[on-the-move.org](http://on-the-move.org)

**Pour une écologie de la musique vivante - Propositions pratiques**

[grandsformats.com](http://grandsformats.com)

**On The Move : Guide de la mobilité verte dans le spectacle vivant**

[on-the-move.org](http://on-the-move.org)

**REDITEC : Charte pour le développement durable dans le spectacle vivant**

[reditec.org](http://reditec.org)

**Drastic On Plastic : Guide pour des festivals zéro plastique**

[drastic-on-plastic.fr](http://drastic-on-plastic.fr)

## **INITIATIVES LOCALES**

**Le collectif des festivals**

[lecollectifdesfestivals.org](http://lecollectifdesfestivals.org)

**Plateforme des événements éco-responsables sur le territoire Grand Lyonnais**

[evenement-durable-agglo.lyon.fr](http://evenement-durable-agglo.lyon.fr)

**Éco-manifestations Alsace**

[ecomanifestations-alsace.fr](http://ecomanifestations-alsace.fr)

## **ANNUAIRE**

**La Scène, L'annuaire de la culture et du développement durable**

[lascene.com](http://lascene.com)



**RÉDACTION**



**TROUVEZ LA COLLECTION COMPLÈTE  
SUR LES SITES DES AGENCES**

[la-nouvelleaquitaine.fr](http://la-nouvelleaquitaine.fr)

[auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr](http://auvergnerhonealpes-spectacle vivant.fr)

[artis-bfc.fr](http://artis-bfc.fr)